

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (MEA)

MINISTER DE L'EALIET DE L'ASSAINISSEMENT

DIRECTION DE LA GESTION ET DE LA PLANIFICATION DES RESSOURCES EN EAU (DGPRE)



DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION DU PAGIRE SENEGAL

Consultant: Dr Lamine DIOP

Rapport Complet



Partenariat National de l'Eau du Sénégal (PNES)

Mars 2021

SOMMAIRE

SC	DMMAIRE	ii
LI	STE DES TABLEAUX	. iii
LI	STE DES FIGURES	. iii
SI	GLES ET ACCRONYMES	. iv
Co	ontexte et Objectif de l'étude	1
1.	Objet du système de suivi évaluation	3
2.	Méthodologie de travail	3
3.	Définition des Indicateurs du dispositif de suivi évaluation	3
	3.1 Indicateurs de Ressources	4
	3.2 Quelques Indicateurs d'activités	6
	3.3 Indicateurs de résultats	8
	3.4 Indicateurs d'effets	14
4.	Organisation du Dispositif de Suivi Evaluation	24
	4.1 Les Acteurs	24
	4.2 Rôles et responsabilités acteurs	24
5.	Schéma du Dispositif de Suivi Evaluation	28
6.	Collecte des Données	29
7.	Diffusion de l'information	30
	7.1 Rapports d'activités	30
	7.2 Rapports des résultats	31
	7.3 Revue annuelle	31
R	L'Evaluation	31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Indicateurs des Ressources
Tableau 2: Indicateurs d'activités6
Tableau 3 : Indicateurs d'effets14
Tableau 4 : Rôles et responsabilités des acteurs24
Tableau 5 : Rôles et responsabilités des acteurs au niveau UGP/Sous UGP26
Tableau 6 : tableau de bord des indicateurs29
Tableau 7 : Tableau de suivi des indicateurs29
Tableau 8 : Contenu du rapport d'activités30
Tableau 9 : Contenu du rapport des résultats31
LISTE DES FIGURES
Figure 1 : Les types d'indicateurs4
Figure 2 : Schéma du Dispositif de Suivi Evaluation28

SIGLES ET ACCRONYMES

DGPRE	Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau				
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau				
GWP	Global Water Partner hip				
LPSD	Lettre de Politique Sectorielle de Développement				
PAGIRE	Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau				
PGRE	Plan de Gestion des Ressources en Eau				
PNES	Partenariat National Eau du Sénégal				
PNUE	Programmes des Nations Unies pour l'Environnement				
UGP	Unités territoriales de Gestion et de Planification				

Contexte et Objectif de l'étude

Au Sénégal, pays sahélien, la ressource en eau de qualité tend à se faire rare en raison de la péjoration continue du climat depuis les années 60 alors qu'elle est de plus en plus sollicitée. L'exploitation de la ressource en eau doit donc être faite de façon rationnelle et équitable avec le souci constant du développement durable.

Les recommandations fortes issues des nombreuses rencontres internationales sur l'eau notamment Rio 1992 et Johannesburg 2002 portent sur la réforme de la gestion de l'eau à travers l'application des principes de la conférence de Dublin sur l'eau. En application de ces recommandations et tirant les leçons des politiques antérieures dans le secteur, le Gouvernement du Sénégal a engagé depuis plus d'une décennie, des initiatives de promotion d'une gestion intégrée des ressources. Il a donc commencé par définir un cadre stratégique de gestion durable de l'eau qui a débouché sur un Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) élaboré et validé en 2007 et auquel il a été associé un Plan d'Actions Prioritaires GIRE 2008-2015.

Cette nouvelle stratégie du Gouvernement avait pour objectifs de redynamiser le cadre de planification et de gestion des ressources en eau à travers la création de 5 Unités territoriales de Gestion et de Planification (UGP) elles-mêmes découpées en 27 sous-UGP dont chacune sera dotée d'un Plan de Gestion des Ressources en Eau (PGRE). La stratégie GIRE vise également l'amélioration et le partage des connaissances sur l'eau et ses usages, le renforcement des capacités de gestion des acteurs, et la réalisation des conditions d'un développement durable par la satisfaction des besoins en eau des ménages, des activités socioéconomiques et industrielles et des écosystèmes aquatiques dans chacune des 5 UGP du pays.

Au terme de l'échéance fixée pour le Plan d'Actions Prioritaires GIRE 2008-2015, il était important de faire le point sur les actions menées par rapports aux objectifs initiaux, d'évaluer les résultats obtenus et leurs impacts sur les ressources en eau et sur les conditions de vie des populations, et de définir les modalités d'une prise en compte de nouveaux défis pour une gestion efficace et durable des ressources en eau.

C'est dans cette perspective que le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement à travers la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) a fait l'évaluation du PAP-GIRE 2008-2015 et l'actualisation du PAGIRE qui débouchait sur la formulation d'un nouveau Plan d'Action GIRE pour la période 2018-2030, appelé PAGIRE 2. Cette nouvelle phase en lien avec les Objectifs du Développement Durable (ODD), la Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) et la politique de l'Etat du Sénégal en matière de gestion de l'eau dispose de 05 objectifs stratégiques :

- 1. renforcer la gouvernance et les instruments de gestion des ressources en eau,
- 2. préserver l'intégrité des masses d'eau et améliorer durablement la qualité de l'eau et des services,
- 3. promouvoir la gestion intégrée et durable des eaux dans un contexte de Changement Climatique,
- 4. promouvoir la valorisation des eaux,
- 5. améliorer et diffuser les connaissances sur les ressources en eaux.

Par ailleurs, le Sénégal a adopté les ODD à l'horizon 2030 qui sont entrés en vigueur le 1er janvier 2016. Les 17 ODD visent à éradiquer la faim et l'extrême pauvreté, à réduire les inégalités au sein des États et entre États, atteindre l'égalité entre hommes et femmes, améliorer la gestion de l'eau et de l'énergie et à agir vite contre le changement climatique. D'ici à l'horizon 2030, ce sont donc les ODD qui devront guider la définition d'objectifs et de stratégies concrètes d'amélioration de la gestion de l'eau et des services d'eau et d'assainissement. A cet effet, le Plan d'Action de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) phase2 (PAGIRE2) du Sénégal a intégré ces objectifs (en particulier l'objectif 6) dans les nouvelles stratégies de mise en œuvre de la GIRE dans le pays. Ce nouveau programme de planification dans son cadre de suivi des activités prend en compte les indicateurs des ODD notamment les indicateurs relatifs à la GIRE de l'ODD6. V'est dans ce contexte que le Programmes des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Global Water Partnership (GWP) mondial à travers son bureau pays de l'Afrique de l'Ouest (Burkina Faso) ont appuyé le Sénégal dans le processus de renseignement de l'indicateur GIRE national (indicateur 6.5.1 de l'ODD6) du programme d'appui à la mise en œuvre de la GIRE au Sénégal. La deuxième phase du programme d'appui du PNUE est consacrée à l'accélération de la mise en œuvre du Plan de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) 2 pour l'horizon 2018-2030. A cet effet, la DGPRE appuyé par le PNES a décidé de mettre en place un dispositif de suivi évaluation du

PAGIRE 2.

Le présent document propose un dispositif du suivi-évaluation du PAGIRE 2. Il est un cadre de référence destiné à donner la méthodologie et l'approche pour une bonne conduite du suivi évaluation du PAGIRE. Il décrit l'objet du système de suivi évaluation, la définition des indicateurs, l'organisation du dispositif de suivi évaluation, le schéma du dispositif, la collecte des données, la diffusion de l'information et le système d'évaluation.

1. Objet du système de suivi évaluation

Le dispositif de suivi évaluation permettra de (i): suivre la progression la mise en œuvre des activités du PAGIRE pour une prise à temps des mesures correctives si nécessaires; (ii) fournir des données et informations exhaustives et fiables en vue de produire à temps les rapports; (iii) apprécier les performances du PAGIRE; et (iv) mesurer le niveau d'effectivité de la GIRE et des bénéfices induits sur le développement.

Le système de suivi-évaluation sera organisé en quatre composantes :

- o les acteurs impliqués dans le suivi-évaluation et les attentes ;
- o les procédures et outils de suivi ;
- o les procédures et outils de production des rapports et ;
- les outils d'évaluation du PAGIRE.

2. Méthodologie de travail

L'étude a été réalisée en plusieurs étapes: (i) examen des termes de références en rapport avec la Direction de la Gestion et Planification des Ressources en Eau (DGPRE) et du Partenariat National Eau du Sénégal (PNES), (ii) revue bibliographique par la consultation des documents de base sur le PAGIRE et les rapports élaborés dans le cadre du Plan, (iii) entretien avec des personnes ressources, (iv) élaboration du rapport provisoire et soumission à la DGPRE, (v) intégration des observations et (vi) finalisation du rapport définitif.

3. Définition des Indicateurs du dispositif de suivi évaluation

Un indicateur est une variable de mesure d'un objectif à atteindre, d'une ressource mobilisée, des activités à dérouler, des résultats et effets à atteindre et des impacts attendus.

Tout indicateur est composé d'une définition, d'une valeur et d'une unité de mesure. En considérant le cycle de projet, les indicateurs peuvent être classés en indicateurs de ressources, d'activités, de réalisations, de résultats et d'impacts (figure 1).

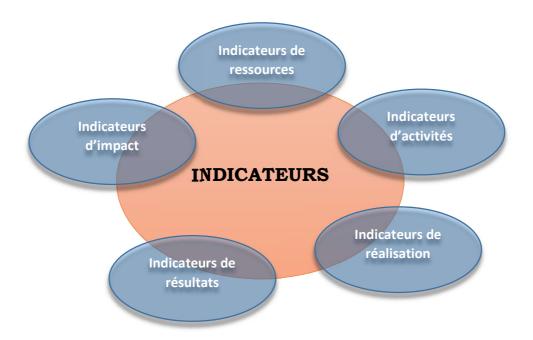


Figure 1: Les types d'indicateurs

3.1 Indicateurs de Ressources

Ils permettent de suivre les ressources ou moyens utilisés dans les activités pour produire des extrants afin de réaliser des effets ou impacts. Il s'agit par exemple des indicateurs de ressources humaines, des indicateurs de ressources financières ou budgétaires, des indicateurs de ressources matérielles, des indicateurs de qualité des intrants, etc. Les indicateurs de ressources sont généralement utilisés pour mesurer l'efficience, c'est à dire l'atteinte des objectifs avec l'utilisation d'un minimum de ressources.

Dans le cadre du PAGIRE, les indicateurs présentés dans le tableau 1 sont proposés. Pour chaque indicateur, le mode de calcul, la référence, la source de données et le responsable de calcul sont précisés.

Tableau 1 : Indicateurs des Ressources

Indicateurs	Mode de calcul	Reference	Source de données	Responsable du calcul
Proportion de financements mobilisé pour le PAGIRE par rapport aux budget global	Financement mobilisé sur budget du PAGIRE	2020	Lois de Finance	DGPRE
Part du financement du PAGIRE mobilisé dans le budget de l'Etat	Financement mobilisé/ financement mobilisé avec le budget de l'Etat		Lois de Finance	DGPRE
Part du financement du PAGIRE mobilisé au près des Projets et Programmes	Financement mobilisé/ financement mobilisé avec le les projets et programme		PTBA	DGPRE
Part du financement mobilisé au près des ONG	Financement mobilisé/ financement mobilisé avec le ONG		PTBA	DGPRE
% du financement par rapport au budget du ministère des eaux et de l'assainissement	Financement Mobilisé / Budget du MEA		Lois de Finance	DGPRE
Taux de croissance annuelle des financements	(Financement n-financement n-1)/ financement n-1)*100			DGPRE
Nombre de projets participant au financement du PAGIRE	Décompte des projets		Fiche de col	DGPRE
Nombre d'acteurs participant à la mise en œuvre du PAGIRE	Décompte des acteurs		Feuilles de présences,	DGPRE
Niveau de participation des acteurs identifiés dans le Plan d'action	Nombre d'acteurs participants à la mise en œuvre du PAGIRE / Nbre d'acteurs initialement identifiés		Rapports d'activités, fiches de présences	DGPRE
Taux de Croissance de Projets participant à la mise en œuvre du PAGIRE	(Projets n- fprojets n-1)/ Projetst n- 1)*100			DGPRE
Taux de Croissance des acteurs participant à la mise en œuvre du PAGIRE	(Acteurs n- Acteurs n 1)/ Acteurs n-1)*100			DGPRE

3.2 Quelques Indicateurs d'activités

Ils permettent de suivre l'avancement des activités mises en œuvre. Ils permettent de cerner les progrès accomplis en attendant de connaître les résultats obtenus. Ils peuvent être de diverses natures. On peut citer les indicateurs de participation, les indicateurs de temps. Les indicateurs d'activités sont déclinés par axe du PAGIRE

Tableau 2: Indicateurs d'activités

Indicateurs	Reference	Valeur	Source de	Responsable de
		année N	données	collecte
Axe1 : Gouvernance, Instruments de gestion et Système d'informations				
Nombre de SDAGEs				
élaboré au niveau				
des UGP				
Nombre de SDAGEs				
mis en œuvre au				
niveau national				
Nombre de PGE mis				
en place au niveau				
des Sous-UGP				
Nombre de PCGIRE				
mis en place au				
niveau des commune				
Nombre de				
Partenariats Locaux				
de l'Eau (PLE)				
/organe ou cadre				
mis en place				
Nombre de tables				
rondes des bailleurs				
de fonds du secteur				
autour du				
Programme-GIRE				
organisées				
Nombre de				
mécanismes de				
financement durable				
de la GIRE mis en				
place				
Existence de Base de				
données des				
redevables				
Existence d'un				
Système				
d'Information				
Intégré sur l'eau				
	Axe2:	Qualité des m	asses d'eau et de	services
Le nombre de masse				
d'eau vulnérables				
relevés				

[-				
Existence d'une				
situation de				
référence sur les				
sources de pollution				
Nombre d'étude sur				
la cartographie des				
sites vulnérables				
Nombre de sites				
dépollués				
Nombre de				
Dispositifs de suivi				
quantitatif et				
qualitatif des				
ressources en eau				
mis en place				
Nombre de dispositif				
d'information et de				
veille sur la qualité				
des eau mis en place				
Nombre de services				
de police de l'eau				
mise en place				
Nombre de				
convention mise en				
place				
Nombre de				
formation organisé				
dans le cadre de la				
qualité des masses				
d'eau et des services				
Nombre de Plans de				
contrôle, de				
prospection et de				
préservation des				
l ' ,				
systèmes				
d'assainissement,				
des captages d'eau				
et des milieux				
aquatique mis en				
place				
Nombre de nouvelles				
technologies dans le				
domaine de l'eau				
adaptées				
Degrés de mise en				
œuvre de la				
stratégie				
d'amélioration de la				
qualité des eaux				
422				
	Axe3 : Vu	ulnérabilité et	t changements cli	matiques
Nombre d'études sur				
le Système d'alerte				
précoce réalisées				
		•		

Nombre de centres d'information hydrométéorologique installés				
Système de prévision hydrométéorologique disponible dans les UGP				
Nombre de zones restaurées				
	Axe4 : Valorisa		pour la croissanc nentaire	e et la sécurité
Nombre d'ouvrage de remplissage et de protection réalisés				
Nombres d'études relatives à la Stratégie nationale de développement de système de transfert d'eau réalisées				
Nombre de réseaux de suivi quantitatif et qualitatif des hydro-systèmes mis en place				
	Axe5 : co	nnaissance et	recherche action	sur l'eau
Base de données de suivi quantitatif et qualitatif des eaux disponible				
Nombres de session de formation organisés				
	1			

3.3 Indicateurs de résultats

Ces indicateurs sont donnés par le cadre logique ci-dessous

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES/ RISQUES/ MESURES
001	Renforcer la gouvernance et les instruments de gestion des ressources en eau	Fonctionnement des outils de gouvernance et de gestion	Actes de création, Rapports d'activités, PV de réunion, rapports sur les plans et schémas, budget alloué	H : Capacité du Ministère en charge de l'Hydraulique et de l'assainissement à adapter l'organisation institutionnelle et les programmes en fonction des leçons
	R.1.1 Un cadre institutionnel et juridique de gouvernance performante de la GIRE est mis en place ;	Existence d'un cadre institutionnel performant prenant en compte le Genre et les couches vulnérables Existence d'un corpus juridique intégrant la GIRE appliquée	Actes de création des organes ; Budgets alloués ; CR ou PV de rencontres ; Notes de service ; Décrets et Arrêtés de nomination ; Rapport d'activités des agents de la police de l'eau.	apprises des expériences de gestion du secteur. R: Non capitalisation des expériences de fonctionnement et des instruments de gestion R: Non- respect des SDAGE, SAGE et PCGIRE M: Conduite périodique d'évaluation
Résultats attendus	R.1.2 Des outils de planification et de gestion des ressources en eau suivant le découpage du nouveau système de planification sont élaborés et mis en place	Nombre d'outils de gestion des ressources en eau élaborés et opérationnalisés	Rapports sur les Plans et schémas ; CR des réunions de validation des schémas et plans ; CR de réunion et PV sur le déroulement des plans d'action ; Enquêtes ou sondages de satisfaction	indépendante Dialogue renforcé avec les Ministères en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Mines et avec les Collectivités territoriales
	R.1.3 Des cadres de concertation pour la gestion des ressources en eau et des usages sont créés et fonctionnels ;	Nombre de cadres de concertation crées, fonctionnels prenant en compte le Genre et les couches vulnérables	Arrêtés de création ; Liste des membres des cadres ; Programme d'activités ; Rapports d'activités ; Comptes rendus de réunion	
	R1.4 : Les systèmes informatisés de gestion et de partage des données et informations sur l'eau	Nombre de systèmes amélioré, opérationnalisé et évalué	Rapport d'activités de gestion des systèmes, les protocoles de partage des données	

	et l'assainissement existants sont améliorés, régulièrement évalués et adaptés.			
	R.1.5 La stratégie de financement durable de la GIRE est opérationnalisée (FGE, etc.);	Existence d'une stratégie de financement durable de la GIRE avec un fond de gestion opérationnel Taux de recouvrement de la redevance d'exhaure	Actes administratifs du FGE: Décrets, Arrêtés interministériels; Vote du budget du MHA; Comptes rendus des missions de facturation et de recouvrement; Relevé du compte du FGE; Document portant Compte d'exploitation	H: Fort engagement du MHA et du MEFP dans l'application du FGE R: Faible niveau de participation des redevables au FGE M: Mettre en place une stratégie pour faire participer les parties prenantes (redevables, MHA, MEFP) au FGE
002	Préserver l'intégrité des masses d'eau et améliorer durablement la qualité de l'eau et des services	Niveau de préservation des masses d'eau Niveau de satisfaction des services	Répertoire des réseaux de suivi de la qualité ; Rapports des campagnes de mesures ; Cartes de localisation des sites de prélèvement et rejets ; Document du plan de sauvegarde ; Rapport d'activités des agents de la police de l'eau ; Base de données des demandeurs et des réclamations PV de réunion des associations d'usagers	H: Disponibilité du répertoire de suivi de la qualité et mis à jour H: Existence de plans d'action de lutte contre les pollutions d'origine agricole, minière, domestique (déchets solides), les plantes envahissantes et le l'ensablement des plans d'eau H: Disponibilité d'un répertoire des sites de pollution existants et potentiels. H: Disponibilité d'un répertoire des sites potentiels. H: Disponibilité d'un répertoire des sites de prélèvement et de rejets existants. R: absence de moyen de réalisation
Résultats attendus	R.2.1 : L'état des masses d'eau est amélioré	Quantité et qualité des masses d'eau améliorées Niveau d'évolution des plans d'eau libérés par des plantes envahissantes	Répertoire des réseaux de suivi de la qualité ; Rapport diagnostic des réseaux de mesure ; Rapports des campagnes de mesures	
	R.2.2 : Les outils réglementaires sont appliqués	Nombre de missions de police de l'eau Nombre d'infrac- tions identifiées Proportion des sites de rejets conformes à la règlementation	prélèvement et rejets ; Fichier des prélèvements y compris les préleveurs et sources de pollution ; Base de données des usages et usagers ; Document du plan de sauvegarde ; Rapport d'activités des agents de la	des campagnes de mesure R: Absence de soutien financier et méconnaissance technique des problématiques R: Déficit de coopération des préleveurs et

			police de l'eau ; Rapport de missions de sensibilisation	difficultés d'accès aux sites de prélèvement M : Poursuite du plaidoyer sur l'importance de la protection des plans d'eaux et allocation de ressources suffisantes
	R.2.3 : La qualité des services d'eau et d'assainissement est améliorée	Niveau de satisfaction des services d'eau et d'assainissement	Base de données des demandeurs et des réclamations PV de réunion des associations d'usagers ; rapports d'enquêtes de satisfaction ;	H: Bonne couverture des réseaux; système de maintenance mis en place et fonctionnel; pris en compte et traitement des réclamations des clients R: non maitrise des réseaux; branchements clandestins M: Bonne sensibilisation des populations
003	Promouvoir la gestion intégrée et durable des eaux dans un contexte de Changement Climatique	Niveau de promotion de la gestion intégrée et durable des eaux dans un contexte de Changement Climatique		
Résultats attendus	R3.1 : Des mesures d'atténuation sont mises en œuvre	Nombre de mesures d'atténuation mises en œuvre	Document d'évaluation des projets- pilotes Rapport d'évaluation des émissions de méthane	
	R3.2 : Des mesures d'adaptation sont mises en œuvre	Nombre de mesures d'adaptation mises en œuvre	Document d'évaluation des projets- pilotes Rapport de mission de suivi-évaluation des mesures d'adaptation	

004	Promouvoir la valorisation des eaux	Niveau de valorisation des eaux	Rapports d'études, rapports de missions, rapports des projets et programmes	H: Existence de répertoire des sites aménagés et aménageables et des plans d'aménagement des sites R: Existence de conflits (fonciers, usages etc.) R: Absence de soutien financier et méconnaissance technique des problématiques M: Développer le
	R4.1 Les ressources en eau sont valorisées de manière efficace	Volume d'eau régulé par les retenues Volume d'eau mobi- lisé Efficacité liée à l'utilisation de l'eau	Rapport d'études réalisées ; PV de réception des travaux et équipements Plans de recollement des ouvrages réalisés ; Rapports de campagne hydrologique (suivi des retenues d'eau) Rapports de campagne agricole ; Documents sur statistiques de production	plaidoyer sur l'importance de la valorisation des sites et la lutte contre l'insécurité alimentaire ; allocation de ressources suffisantes pour les programmes d'aménagement
	R4.2 : Les eaux usées traitées sont valorisées de ma- nière efficiente	Pourcentage d'eau usée traitée Volume d'eau traitée et réutilisée Quantité d'énergie produite Quantité d'engrais produit	Rapports d'activités de gestion des STEP; ; Cartes de localisation des sites aménagés pour l'agriculture; rapport des campagnes agricoles; enquêtes sur les quantités d'énergie produite et utilisée	H: existence d'un répertoire des sites aménagés, accessibilité des documents de traitement des eaux, répertoire des bénéficiaires; Situation de référence de la production et de l'utilisation de l'énergie produite
	R4.3 : Les systèmes de production, de stockage, de transport et de traitement des eaux sont efficients	Taux de rendement des systèmes de production, de stockage et de transport	Rapports d'activités de maintenance ; Fiche des volumes produits et distribués ;	H: Bonne couverture des réseaux; système de maintenance mis en place et fonctionne; R: absence d'analyse comparative systématique entre le volume produit et distribué
	R4.4 : Les hydro - systèmes	Nombre d'ouvrage de valorisation des hydrosystèmes réalisés Niveau de satisfaction du cadre de vie	Rapports d'études, rapports de mission de contrôle, plans de recollement. Etc.	H: Disponibilité d'une cartographie des hydro-systèmes R: Absence de soutien financier et méconnaissance technique des problématiques

005	Améliorer et diffuserles connaissances sur les ressources en eaux	Niveau de connaissanceet de diffusion sur la ressource	Rapports d'études, de formation et de mission de terrain	
Résultats attendus	R5.1 : La connaissance sur les ressources est améliorée	Nombre d'études réalisées et validées Nombre de supports élaborés et diffusés Nombre de rapports de mission de suivi des eaux Nombre de projets de recherche-action réalisés et valorisés	Rapports d'études ; Rapport de mission d'installation de réseau de suivi ; Répertoire des réseaux de suivi ; Rapport diagnostic des réseaux de mesure ; Programme de réfection des ouvrages et équipements des réseaux ; PV de réception des travaux et équipements des piézométriques et stations hydrométriques ; Rapports des campagnes de mesures ; Listes des doctorants accompagnés dans l'élaboration de leur thèse ; Articles scientifiques	H: Renforcement des capacités techniques des agents du MHA R: Disponibilité des moyens financiers; M: plaidoyers au niveau du MHA, des PTF
	R5.2 : Une stratégie de communication et de sensibilisation est élaborée et mise en œuvre	Nombre de plans d'IEC élaborés par UGP ou sous UGP et appliqués Nombre d'ateliers de sensibilisation, formation, éducation des acteurs tenus	Rapports plans et programmes d'IEC ; CR de sessions de formation et de sensibilisation ; Attestations de formation ; Rapports d'enquête de satisfaction ; Outils de communication	H: Actualisation périodique de la stratégie de communication et de sensibilisation et du Plan d'IEC en fonction des effets et impactsobtenus; R: Faiblesse des capacités dans la formulation et l'actualisation de la stratégie et du plan d'IEC M: Accompagnement par des personnes ressources expérimentées dans ce domaine

3.4 Indicateurs d'effets

Il s'agit d'indicateurs qui visent à permettre l'appréciation des résultats ou des performances permis par les extrants. Ils sont généralement suivis sur le court terme et sur le moyen terme. Le tableau ci-dessous donne les indicateurs de performance par axe.

Tableau 3: Indicateurs d'effets

	Axe 1 : Gouvernance, Instruments de gestion et Systèmes d'information													
001 : Renforcer la gouvernance et les instruments de gestion des ressources en eau														
Indicateur de performance	Туре	Définition	Unité	Valeur initiale	Cible 2030	Mode de calcul	Méthode de collecte des données	Niveau de désagrégation	Responsable de la collecte	Fréquence	Sources de données			
Indicateur 1.1 : Niveau de mise en œuvre des outils de planification	Effet	Proportion d'unité de gestion disposant d'un outil de planification Proportion d'unité de gestion mettant en œuvre les outils de planification	%	A définir en 2020		(Nombre d'unités de planification et de gestion mettant en œuvre un outils de planification opérationnel divisé par le nombre total d'unités de planification disposant d'outil de planification) multiplié par	Enquêtes. Exploitation documentaire. Suivi régulier.	National. UGP S UGP Commune	DGPRE.	Annuelle	Rapports d'activités des unités d gestion et d planificatior Rapports d'activités d la DGPRE.			

Indicateur1.2: Proportion de thématiques du système d'information mises à jour	Effet.	Différentes thématiques du Système d'information mises à jour régulièrement	%	A définir en 2020	(Nombre thématiques mises à jour divisé par le nombre total de thématique) multiplié par 100	Suivi régulier du système d'information	National	DGPRE	Annuelle	Rapports d'activités de la DGPRE Plateforme du système d'information
Indicateur1.3: Proportion de cadres de concertations pour la gestion des ressources en eau et des usages fonctionnels	Effet	Le nombre de cadres de concertations crées et fonctionnels	%	A définir en 2020	(Nombre de cadres opérationnels divisé par le nombre total cadres de concertation) multiplié par 100	Enquêtes. Exploitation documentaire. Suivi régulier	National. UGP S UGP Commune	DGPRE	Annuelle	Rapports d'activités, compte rendus de réunion
Indicateur1.4: Le niveau de prise en compte de la GIRE dans le code de l'eau	Effet	Les principes GIRE pris en compte dans le code de l'eau					National	DGPRE		
Indicateur1.5 : Le niveau d'opérationnalité du Comité Technique de l'eau	Effet	Nombre de décisions prises par le CTE	%	A définir en 2020	Nombre de décisions prises par rapport à la situation de référence	Exploitation documentaire. Suivi régulier	National.	DGPRE	Annuelle	Rapports d'activités, compte rendus de réunion

Axe 2 : Qualité des masses d'eau et des services

002 : Préserver l'intégrité des masses d'eau et améliorer durablement la qualité de l'eau et des services

Indicateur de performance	Туре	Définition	Unité	Valeur initiale	Cible 2030	Mode de calcul	Méthode de collecte des données	Niveau de désagrégation	Responsable de la collecte	Fréquence	Sources des données
Indicateur 2.1 : Niveau de masses d'eau dépolluées	Effet	Mesure de l'évolution des masses d'eau dépolluées.	%	A définir en 2020		(Surfaces de masses d'eau dépolluées divisées par les surfaces de masses d'eau polluées) multiplié par 100.	Enquêtes. Exploitation documentaire. Suivi régulier.	National. UGP S UGP Commune	DGPRE.	Annuelle	Rapports d'activités des unités de gestion et de planification. Rapports d'activités de la DGPRE.
Indicateur2.1: Proportion de thématiques du système d'information mises à jour	Effet.	Différentes thématiques du Système d'information mises à jour régulièrement	%	A définir en 2020		(Nombre thématiques mises à jour divisées par le nombre total de thématique) multiplié par 100	Suivi régulier du système d'information	National	DGPRE	Annuelle	Rapports d'activités de la DGPRE Plateforme du système d'information

Niveau de satisfaction des usagers par rapport aux services d'eau	Effet	Mesure de l'appréciation par les usagers des services offerts par les sociétés d'eau	%	A définir en 2020	Enquêtes de satisfaction	Enquêtes	National. Régional, Départemental Commune	DGPRE SONES OFOR	Annuelle	Rapports d'activités, Rapports d'études
Indicateur2.4 : Niveau de satisfaction des usagers par rapport aux services d'assainissement	Effet	Mesure de l'appréciation par les usagers des services offerts par les sociétés d'assainissement	%	A définir en 2020	Enquêtes de satisfaction	Enquêtes	National. Régional, Départemental Commune	DGPRE ONAS	Annuelle	Rapports d'activités, Rapports d'études
Indicateur2.5 : Densités des réseaux de mesures fonctionnels	Effet.	Nombre de stations de mesures fonctionnelles de chaque type (hydrométrique, piézométrique, météorologique) par rapport à la superficie masse d'eau ou du bassin versant (météo).	Ratio.	A définir en 2020	Nombre de stations de mesure fonctionnelles de chaque type divisé par la superficie masse d'eau ou du bassin versant.	Exploitation documentaire. Évaluation	National. UGP Sous UGP commune	DGPRE, OLAC, ANACIM.	Annuelle	Rapports annuels des DGPRE, OLAC, ANACIM. Normes sur la densité des réseaux. Rapports d'étude.
Indicateur2.6 Proportion de missions réalisées par la division de	Effet.	Mesure de L'efficacité de la division police de l'eau.	%.	A définir en 2030	Nombre de missions réalisées par la division de la Police de l'eau divisé	Exploitation documentaire. Suivi régulier	National UGP Sous UGP Commune	DGPRE	Annuelle.	Rapports d'activités, Rapports de mission

la Police de l'eau.					par le nombre total de missions de la division de police de l'eau prévue*100.					
Indicateur2.7 Proportion de nouvelles technologies appliquées dans le domaine de l'eau (traitement, transfert d'eau, économie d'eau)	Effet.	Mesure la Proportion de nouvelles technologies mises en œuvre	%	A définir en 2020	(Nombre de nouvelles technologies de traitement des eaux divisé par le nombre total d'unités de traitement) multiplié par 100 (Nombre de nouvelles technologies de transfert des eaux divisé par le nombre total d'unités de transfert d'eau) multiplié par 100	Enquêtes. Exploitation documentaire. Suivi régulier.	National. Régional Départemental commune	DGPRE. OLAC SONES ONAS OFOR	Annuelle	Rapports d'activités. Rapports d'activités de la DGPRE, SONES, OLAC, OFOR, ONAS. Rapports d'étude

Axe 3 : Vulnérabilité et Changements climatiques

003 : Promouvoir la gestion intégrée et durable des eaux dans un contexte de Changement Climatique

Indicateur de performance	Туре	Définition	Unité	Valeur initiale	Cible 2030	Mode de calcul	Méthode de collecte des données	Niveau de désagrégation	Responsable de la collecte	Fréquence	Sources des données
Indicateur 3.1 : Proportion d'études validées sur les ressources en eau et usages tenant en compte les changements climatiques	Effet	Évaluation du progrès de la connaissance sur les ressources en eau et des usages.	%.	A définir en 2020		Nombre d'études validées sur les ressources en eau divisé par le nombre total d'études prévues*100.	Exploitation documentaire.	National. UGP Sous UGP Régional.	DGPRE OLAC SAED SAODAGRI	Annuelle	Rapports d'études Thèses Masters
Indicateur 3.2: Niveau de fonctionnalité du dispositif de prévision et d'alerte	Effet.	Mesure la fonctionnalité du dispositif de prévision et d'alerte	%	A définir en 2020		(Nombre de message de prévisions et d'alerte lancés par année n - Nombre de message de prévisions et d'alerte lancés par	Suivi régulier du système d'information	National	DGPRE	Annuelle	Rapports d'activités de la DGPRE Plateforme du système d'information

		M	ov.		année n-1)/ Nombre de message de prévisions et d'alerte lancés par année n-1	Francê bar	Makianal	DCDDE	A	Donocarto
Indicateur 3.3: Proportion des zones humides et mangroves restaurées	Effet	Mesure de l'évolution des zones humides et mangrove restaurées	%	A définir en 2020	Nombre zones humides et mangroves restaurées divisé par le nombre total zones humides et mangroves dégradées *100.	Enquêtes	National. Régional, Départemental Commune	DGPRE OLAC DEEC Aires marines Protégées	Annuelle	Rapports d'activités, Rapports d'études
Indicateur 3.4: Proportion de Changement dans l'étendue des écosystèmes liés à l'eau, au fil du temps (indicateurs ODD6.6.1)	Effet	Mesure de l'évolution, au fil du temps, l'étendue spatiale des écosystèmes liés à l'eau u (zones humides, forêts, terres non irriguées); quantité d'eau dans les écosystèmes (rivières,	%	A définir en 2020	ODD6.6.1	Enquêtes	National. Régional, Départemental Commune	DGPRE OLAC DEEC Aires marines Protégées	Annuelle	Rapports d'activités, Rapports d'études

lacs, eaux				
souterraines)				
; et la santé				
résultante				
des				
écosystèmes				

Axe 4 : Valorisation des eaux pour la croissance et la Sécurité alimentaire

004 : Promouvoir la valorisation des eaux

Indicateur de performance	Туре	Définition	Unité	Valeur initiale	Cible 2030	Mode de calcul	Méthode de collecte des données	Niveau de désagrégation	Responsable de la collecte	Fréquence	Sources des données
Indicateur 4.1 : Proportion des eaux usées valorisées	Effet	Mesure l'évolution de la valorisation des eaux usées.	%.	A définir en 2020		(Volumes d'eau usées valorisées/ volume d'eaux usées total) * 100.	Exploitation documentaire.	National. UGP Sous UGP Régional.	DGPRE ONAS DEEC	Annuelle	Rapports d'études Rapports d'activités
Niveau de Variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau (ODD 6.4.1)	Effet.	Mesure l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau	%	A définir en 2020		calcul indicateur 6.4.1	Suivi régulier du système d'information	National	DGPRE	Annuelle	Rapports d'activités de la DGPRE
Indicateur 4.3: Niveau de valorisation des hydro systèmes	Effet	Mesure de la valorisation des hydro systèmes	%	A définir en 2020		Nombre d'hydro systèmes valorisé divisé par le	Enquêtes	National. Régional, Départemental Commune	DGPRE OLAC DEEC Aires marines Protégées	Annuelle	Rapports d'activités, Rapports d'études

nombre total d'hydro	Direction des Parcs	
systèmes *100.		

Axe 5 : Connaissance et recherche action sur l'eau

005 : Améliorer et diffuser les connaissances sur les ressources eaux

Indicateur de performance	Туре	Définition	Unité	Valeur initiale	Cible 2030	Mode de calcul	Méthode de collecte des données	Niveau de désagrégation	Responsable de la collecte	Fréquence	Sources des données
Indicateur 5.1: Proportion d'études thématiques réalisées sur les ressources en eau.	Effet.	Évaluation du progrès de la connaissance sur les ressources en eau.	%.	A définir en 2020		Nombre d'études thématiques validées sur les ressources en eau divisé par le nombre total d'études thématiques recommandés*100.	Exploitation documentaire.	National. UGPs Sous UGP Commune.	DGPRE OLAC.	Annuelle	Rapports d'études Rapports d'activités DGPRE, OLAC.
Indicateur 5. 2: Proportion des résultats de la recherche sur les ressources et usages en eau valorisée.	Effet.	Mesure de l'exploitation des résultats de la recherche dans le domaine de l'eau.	%.	A définir en 2020	90%	Nombre de Résultats de la recherche exploités sur le nombre total de résultats de recherche existant*100.	Exploitation documentaire.	National. UGP Sous UGP Communes.	DGPRE	Annuelle	Rapports d'activités.

Indicateur 5.3:	Effet	Mesure le taux	%	A définir	Nombre d'actions d'IEC réalisées	Exploitation documentaire	National. UGP	DGPRE	Annuelle	Rapports d'activités,
Taux d'exécution de plan d'IEC sur la GIRE		d'exécution des action de vulgarisations et d'IEC		en 2020	divisé par le nombre d'actions d'IEC planifiées *100.		Sous UGP Communes			Rapports d'études

4. Organisation du Dispositif de Suivi Evaluation

4.1 Les Acteurs

Le dispositif de suivi évaluation sera piloté par l'Unité de Suivi-évaluation de la Division planification de la DGPRE. Il prend en compte le niveau national et régional et concerne plusieurs acteurs. (i) Les organes de pilotages : le Conseil Supérieur de l'Eau (CSE) et le Comité Technique de l'eau (CTE), (ii) les structures de coordination (la DGPRE), les structures partenaires et les structures opérationnels.

4.2 Rôles et responsabilités acteurs

3.2.1 Niveau Central

Le tableau 4 donne les organes ou structures et les rôles et responsabilité respectifs.

Tableau 4 : Rôles et responsabilités des acteurs

Organes/ Structures	Rôles et Responsabilité		
CSE	- Donne des orientations d'amélioration		
	- Assure la participation multisectorielle		
CSL	- Suit l'exécution du PAGIRE		
	- Valorise les rapports périodiques		
	- Appuie la mobilisation des parties prenantes		
	- Contrôle de l'exécution du PAGIRE		
	 Coordonne et contribue à la conception et à la rédaction du Rapport Annuel des Résultats 		
CTE	- Harmonise le format de collecte des données et rapports		
0.12	- Examine et valorise les rapports de suivi-évaluation		
	- Suit le respect des délais de production de tous les documents et rapports statutaires		
	- Valide les canevas des rapports		
	- Suit le fonctionnement régulier du dispositif de suivi évaluation		
	- Examine la qualité des rapports de suivi évaluation		
	- Coordonne l'élaboration du Plan Pluriannuel de Suivi -évaluation du PAGIRE		
	- Coordonne l'élaboration du Plan Annuel de Suivi -évaluation du PAGIRE		
	- Identifie les besoins d'information		
	- Elabore les tableaux de bord des indicateurs		
DGPRE	 Coordonne l'élaboration des outils de collecte, de stockage, de traitement, d'analyse et de diffusion des données 		
	 Coordonne la collecte, le stockage, le traitement, l'analyse et la diffusion des données 		
	- Coordonne la gestion des bases de données centrales		
	- Faire la synthèse des rapports annuels des Résultats		
	- Coordonne la rédaction de Rapport Annuel des Résultats du PAGIRE		
	- Dissémine les différents rapports		

OLAC, CN OMVS/OMVG	 Fournit les informations sur son Plan de Travail Annuel Budgétisé Fournit les données sur leurs réalisations physiques et financières partage ses rapports d'activités au secrétariat du CTE
PNES	 Fournit les informations sur son PTAB Fournit les données sur leurs réalisations physiques et financières Partage ses rapports d'activités au secrétariat du CTE Plaidoyer sur les recommandations du rapport valider
Structures partenaires (, Direction de l'hydraulique Direction de l'Assainisseme nt, CPCSP- MEA; DECC, DPN, Direction des eaux et forêts, Direction de l'Agriculture, Direction de l'Horticulture, Direction des Mines, DAPSA, SONES, OFOR, ONAS, SAED, SODAGRI, ANIDA, PRODAC, DGPN, Universités, etc.	 Transmettent leurs données relatives aux ressources en eau et actions connexes sur leurs programmations et l'exécution de leur PTA Partagent leurs rapports d'activités au secrétariat du CTE Fournissent les données sur leurs réalisations physiques et financières
ANSD	 Contribue à l'harmonisation des méthodes de calcul des indicateurs Intègre dans leurs opérations de collecte, les besoins spécifiques pour le suivi évaluation du PAGIRE
Société civile/ ONG	 Contribue à la collecte de données pour le calcul des indicateurs de l'ODD6 Fournissent les informations sur leur PTAB Fournissent les données sur leurs réalisations physiques et financières partagent leurs rapports d'activités au secrétariat du CTE
Autres secteurs et projets Partenaires Techniques et Financiers	 Transmettent leurs données relatives aux ressources en eau et actions connexes sur leurs programmations et l'exécution de leur PTA Partagent leurs rapports d'activités au secrétariat du CTE Fournissent les données sur leurs réalisations physiques et financières Définissent leurs besoins en informations π Fournissent les informations financières Participent au comité de pilotage Accompagnent la mise en place et œuvre du dispositif approuvent les ajustements des documents de sur la cohérence des programmes AEP et AEUE avec les autres programmes sectoriels

Niveau UGP/Sous UGP

Le tableau 5 donne les organes ou structures et les rôles et responsabilité respectifs.

Tableau 5 : Rôles et responsabilités des acteurs au niveau UGP/Sous UGP

Organes/ Structures	Rôles et Responsabilité
Gouverneurs	 Contrôlent l'exécution du PAGIRE au niveau UGP Donne des orientations d'amélioration
	- Assure la participation multisectorielle
	- Suit l'exécution du PAGIRE
	- Valorise les rapports périodiques des UGP
	 Coordonne et contribue à la conception et à la rédaction du Rapport Annuel des Résultats
	- Harmonise le format de collecte des données et rapports
Secrétariat UGP	- Examine et valorise les rapports de suivi-évaluation
Secretariat UGP	 Suit le respect des délais de production de tous les documents et rapports statutaires
	- Valide les canevas des rapports
	- Suit le fonctionnement régulier du dispositif de suivi évaluation
	- Examine la qualité des rapports de suivi évaluation au niveau régional
	 Coordonne l'élaboration des outils de collecte, de stockage, de traitement, d'analyse et de diffusion des données
DGPRE/ secrétaire UGP	 Coordonne la collecte, le stockage, le traitement, l'analyse et la diffusion des données
	- Coordonne la gestion des bases de données au niveau UGP
01.46	- Faire la synthèse des rapports annuels des Résultats au niveau UGP
OLAC	- Fournit les informations sur son PTAB
	- Fournit les données sur leurs réalisations physiques et financières
	- partage ses rapports d'activités au secrétariat de l'UGP
Structures partenaires:	- Transmettent leurs données relatives aux ressources en eau et actions connexes sur leurs programmations et l'exécution de leur PTA
Directions	- Partagent leurs rapports d'activités au secrétariat de l'UGP
régionales (DECC, Direction de l'hydraulique	- Fournissent les données sur leurs réalisations physiques et financières
Direction de l'Assainissement,	
Direction de	
l'Agriculture, Direction des	
Mines, etc.	
ANSD	- Contribue à l'harmonisation des méthodes de calcul des indicateurs
	 Intègre dans leurs opérations de collecte, les besoins spécifiques pour le suivi évaluation du PAGIRE
	- Contribue à la collecte de données pour le calcul des indicateurs de l'ODD6
	- Fournissent les informations sur leur PTAB
Projets et ONG	- Fournissent les données sur leurs réalisations physiques et financières
	 partagent leurs rapports d'activités au secrétariat de l'UGP

Sociétés d'Eau et d'assainissement (SONES, ONAS, OFOR)	 Fournissent des informations sur leurs PTAB au secrétariat de l'UGP Collectent des données sur leurs réalisations Fournissent les données sur leurs réalisations physiques et financières Partagent leurs rapports d'activités au secrétariat de l'UGP
Sociétés et Agences Agricoles (SAED, SODAGRI, ANIDA, PRODAC)	 Fournissent des informations sur leurs PTAB au secrétariat de l'UGP Collectent des données sur leurs réalisations dans l'irrigation Fournissent les données sur leurs réalisations physiques et financières Partagent leurs rapports d'activité

5. Schéma du Dispositif de Suivi Evaluation

La figure 2 donne le schéma de dispositif de suivi évaluation en précisant les acteurs, le schéma de collecte de données, de contrôle qualité, de rapportage et de validation des documents.

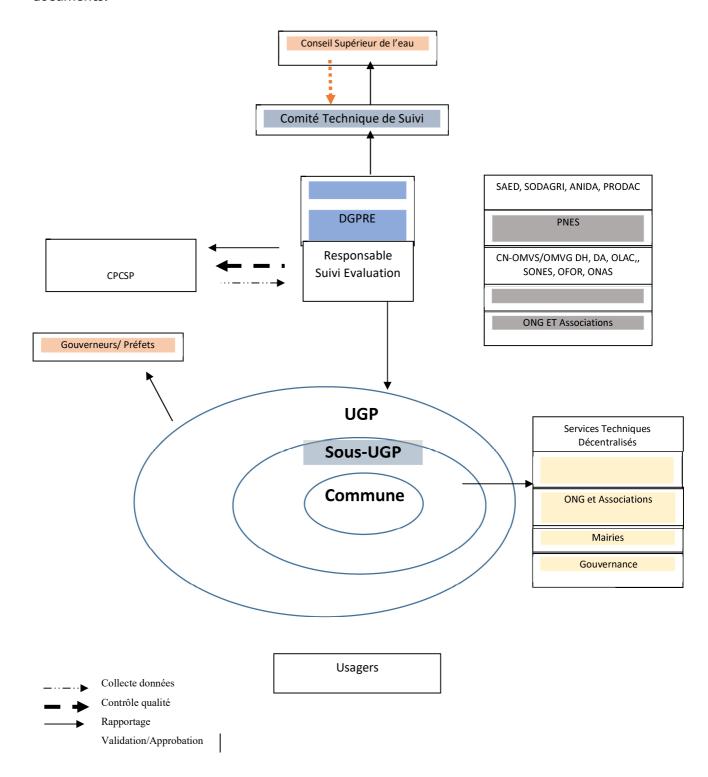


Figure 2 : Schéma du Dispositif de Suivi Evaluation

6. Collecte des Données

Les données seront collectées à travers plusieurs sources. Les outils de collecte de données seront principalement les fiches de collecte, les tableaux de bord, les bases de données et les rapports périodiques. Des outils supplémentaires spécifiques pourraient être élaborés à l'initiative de chaque acteur en fonction de ses besoins. La DGPRE élaborera un tableau de bord des indicateurs retenus pour le suiviévaluation. Ce tableau contiendra les indicateurs retenus, leurs périodicités de collecte, leurs sources d'information et les données nécessaires pour les renseigner.

Tableau 6 : tableau de bord des indicateurs

Indicateurs	Période de collecte	Source d'information	Méthode de calcul ou de détermination	Données nécessaire
_				_

Le tableau de suivi des indicateurs qui utilise les feux de signalisation pour mettre en évidence les progrès réalisés ou l'absence de progrès sera utilisé pour suivre les indicateurs. Le vert signifie que l'indicateur a au moins atteint sa valeur cible. Le jaune signifie que l'indicateur n'a pas atteint la cible mais est susceptible de l'être. Le rouge signifie que l'indicateur est hors cible et ne pourra probablement pas l'atteindre.

Tableau 7: Tableau de suivi des indicateurs

Indicateurs	Valeur cible	Valeur réelle	% de la cible	Commentaires
			+2%	
			-70%	
			-12%	

Sur la base du tableau de bord, des fiches de collectes seront envoyées aux structures partenaires et opérationnelles pour les renseigner. Les fiches sont sous format Excel ou Word, destinées aux structures partenaires leur permettant de renseigner les informations au fur et à mesure de l'exécution de leurs PTBA.

Axes	Activités	Statut	Commentaires
		<mark>%</mark>	

Statut: Réalisé En cours En retard

Les données seront aussi collectées à travers les rapports des structures partenaires, sociétés, agences, projets et ONG. Des enquêtes seront aussi organisées pour collecter des données pour renseigner les indicateurs.

La collecte des données est de la responsabilité de la DGPRE. A cet effet, elle assurera le contrôle qualité et la cordonnera auprès des autres structures. Pour la collecte des données, des Point Focaux GIRE, de préférence les responsables suivi évaluation de ces entités, seront désignés au niveau des structures partenaires. Ces derniers se chargeront de la collecte de données.

Au niveau UGP, sous UGP et Commune, la collecte sera organisée par le secrétaire du secrétariat de l'UGP en rapport avec les services régionaux et départementaux ainsi que les autres entités.

7. Diffusion de l'information

La diffusion des résultats se fera à travers des rapports d'activités et de résultats mais aussi les revues annuelles.

7.1 Rapports d'activités

Le Rapport d'activités donne des informations sur les activités exécutées et les extrants réalisés pendant la période. Il donne un bref aperçu des réalisations accomplies par rapport aux activités prévues. Une occasion de se rendre compte du niveau de réalisation par rapport au plan annuel et, au besoin, Il a une périodicité semestrielle.

Tableau 8 : Contenu du rapport d'activités

Points	Contenu
Introduction	Rappel des axes et objectifs du PAGIRE Précise la période couverte par le rapport. Elle met en exergue le dispositif organisationnel et les activités réalisé obtenus durant la
	période sous revue avant d'annoncer la structuration du plan qui épouse les axes du PAGIRE.
Etat d'avancement des activités	Présente et donne le détail sur les activités réalisées par axe et Objectif opérationnel.
Situation d'exécution	Bilan d'exécution financière
financière	Analyse comparative des prévisions et de l'exécution budgétaire par axe
Difficultés rencontrées	Difficultés majeures rencontrées
et leçons apprises	solutions mises en œuvre et/ou préconisées
Aspects spécifiques	
Programme prévisionnel	activités prioritaires à mener durant la période à venir
du semestre suivant	
Conclusion	donne une appréciation de l'exécution des activités par rapport aux prévisions durant la période couvrant le rapport

7.2 Rapports des résultats

Il a une périodicité annuelle et vise à donner des informations sur l'atteinte des résultats et objectifs. Ce rapport est très crucial et renseigne sur les progrès enregistrés par rapport aux objectifs. Il a un caractère analytique et critique. Le tableau donne une proposition du contenu du rapport.

Tableau 9 : Contenu du rapport des résultats

Introduction	Cette partie fait une présentation sommaire du PAGIRE, rappelle ses objectifs et les composantes. Elle précise la période couverte par le rapport. Elle met en exergue le dispositif organisationnel et les résultats majeurs obtenus durant la période sous revue avant d'annoncer la structuration du plan qui épouse les axes du PAGIRE.
Etat d'avancement des activités	Niveau d'atteinte des indicateurs en comparant avec les valeurs cibles Analyse des éventuels écarts (physiques et temporels) L'utilisation du tableau de suivi des indicateurs.
Situation d'exécution financière	Bilan d'exécution financière Analyse comparative des prévisions et de l'exécution budgétaire par axe.
Difficultés rencontrées et leçons apprises Aspects spécifiques	Difficultés majeures rencontrées solutions mises en œuvre et/ou préconisées
Conclusion	donne une appréciation de la performance globale du plan au regard des résultats obtenus par rapport aux prévisions durant la période sous revue

7.3 Revue annuelle

Elle permettra pour tous les axes du PAGIRE de faire le point des réalisations enregistrées pour les différents indicateurs majeurs relatifs aux objectifs. C'est un mécanisme de monitoring participatif du plan. Il sera organisé chaque année avec la participation de tous les acteurs.

8. L'Evaluation

L'évaluation permet d'apprécier (i) la pertinence, (ii) la cohérence, (iii) l'efficacité, (iv) l'efficience et (v) l'impact de la mise en œuvre d'un plan, programme ou projet. Elle permet de déterminer dans quelle mesure et avec quel degré de succès ou d'échec, les résultats et les objectifs escomptés ont été atteints (efficacité). Elle vise également à vérifier si les résultats et objectifs atteints sont fonction d'une utilisation optimale des ressources (efficience). L'évaluation permet de tirer les enseignements sur l'adéquation de la stratégie utilisée et la faisabilité des résultats

et effets attendus. En plus, elle vise à établir des liens de cause à effet entre les activités réalisées, les ressources utilisées et les résultats obtenus.

L'évaluation ex-ante ou a priori devrait se faire avant la mise en œuvre du PAGIRE. A cet effet, trois évaluations seront prévues.

√ L'évaluation à mi-parcours

Elle aura lieu à la moitié de la période d'exécution du PAGIRE et portera sur les indicateurs d'effets et d'impacts) et permet de d'évaluer les écarts entre les réalisations et les prévisions et de prendre des mesures correctives.

✓ L'évaluation finale ou terminale

Elle se fera à la fin de la période d'achèvement du PAGIRE et montrera dans quelle mesure les résultats escomptés ont été atteints.

√ L'évaluation ex-post

Elle aura lieu quelques années après l'achèvement du PAGIRE et son avantage et son impact sont censés être intégralement réalisés.

Pour l'ensemble de ces évaluations, la DGPRE préparera les termes de références, les critères d'évaluation et le calendrier qui seront soumis au CTE pour validation.